

Discours de Ulla Wikander, professeur de l'histoire économique, l'Université de Stockholm, Suède, (Université Toulouse 2 – Le Mirail, le 3 mai 2005)

+++

Mon étude développée dans le livre *Féminisme, famille et citoyenneté. Débats en congrès internationaux sur l'interdiction des femmes de travailler la nuit, 1889-1919* (en suédois *Feminism, familj och medborgarskap. Debatter på internationella kongresser om nattarbetsförbud för kvinnor 1889-1919*. Stockholm : Makadam 2006) correspond à une étape dans ma quête de la réponse à une question simple: pourquoi est-ce que les femmes exercent si souvent d'autres types de travail que les hommes? Pourquoi est-ce qu'il y a une division sexuelle des tâches? La question est simple mais la réponse ne l'est pas.

De nombreux chercheurs ont montré que les tâches des femmes et des hommes n'ont pas été réparties de la même façon partout et à toutes les époques. Il y a eu, et il y a encore, d'importantes variations, démontrant que la construction sociale joue un rôle décisif pour déterminer la division sexuelle du travail.

Je ne suis pas essentialiste: je rejette l'idée qu'il y ait de simples explications biologiques toutes faites à la division sexuelle des tâches qui nous entoure. D'un autre côté, je ne suis pas non plus persuadée que la division sexuelle du travail soit entièrement une construction sociale. Ce qu'est sûr, c'est que la division sexuelle du travail a largement changé pendant ces deux derniers siècles, et qu'elle semble au même temps persister, tout en variant d'un pays à l'autre. Elle a été considérablement exposée à la construction sociale. Mon étude montre comment la construction sociale des femmes - comme étant une main d'œuvre différente des hommes - a été créée dans un cas important. Il montre comment une norme sociale et une convention internationale, maintenant les différences entre les femmes et les hommes, ont pu s'établir sur le marché du travail. Il y a près d'un siècle, on a instauré une convention internationale pour les femmes sur le marché du travail. Cette convention a été valide tout le 20^{ème} siècle. On la voyait une fois comme la solution à un problème. Le problème était que les femmes étaient de plus en plus nombreuses à avoir des travaux rémunérés en dehors des foyers. Ce fait était considéré comme un problème plus important que le fait que les hommes travaillaient de la même façon. On voyait la nécessité des femmes de gagner d'argent comme un grand problème social.

Mon analyse est plus élaborée dans mon livre – déjà mentionné - intitulé *Féminisme, famille et citoyenneté. Débats en congrès internationaux sur l'interdiction des*

femmes de travailler la nuit, 1889-1919. Le livre suit l'instauration d'une convention internationale dans le domaine du droit du travail au début du 20^{ème} siècle. Elle était la première convention de ce genre; la première convention pour la protection internationale des travailleurs. La convention interdisait aux femmes – et seulement aux femmes – de travailler la nuit. Cette convention internationale a été confirmée par l'OIT, l'Organisation International du Travail, à la fondation de l'organisation en 1919. Mais à l'époque, elle n'était pas une nouvelle convention. Déjà en 1906, lors d'un congrès à Berne, on avait adopté une convention internationale interdisant le travail de nuit pour les femmes. Le congrès avait été réuni par l'Association Internationale pour la Protection Légale des Travailleurs, un association idéaliste et volontaire, à but non lucratif. Des représentants d'état de quinze pays européens ont participé au congrès. Le congrès, dite diplomatique, a convenu d'interdire le travail de nuit à toutes les femmes, quel que soit leur âge, travaillant dans des industries avec plus de 10 salariés. Le repos nocturne devait être d'au moins 11 heures.

La délégation française au congrès a été présidée par Alexandre Millerand, politicien français de gauche réformiste. Il avait longtemps travaillé pour une internationalisation de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, au moins depuis son temps comme ministre de l'industrie et de commerce 1899-1902.

Millerand avait souligné l'importance d'instauration de cette législation internationale et particulière. Il avait dit que la question "... était de beaucoup la plus importante, la plus grave, qui mettait en jeu le plus de principes et d'intérêts...".¹ Malheureusement, il n'a pas à cette occasion développé ces principes et intérêts. Il faisait sans doute référence à un débat sur la question qui durait depuis de nombreuses années. Ce débat avait soulevé de nombreux arguments. On disait que la femme ne pouvait pas être considérée comme un être libre, un individu, mais plutôt comme une partie de la famille. Il fallait protéger son rôle pour le bien de la nation. La femme était la mère d'enfants actuels ou futurs. Ne pouvant pas se protéger elle-même, elle avait besoin d'une protection. La femme ne savait pas s'organiser et de protéger ses intérêts comme le pouvaient les hommes. Dans la prolongation, l'interdiction du travail de nuit des femmes était une bonne chose pour toute la société. Le débat avait également soulevé des questions relevant de la politique sexuelle, traitant de la prostitution, la libre sexualité, les dangers nocturnes pour les femmes, c'est-à-dire pour les femmes honnêtes et bonne mères de famille. De tels arguments avaient été

¹ Millerand, Alexandre, *L'association internationale pour la protection légale des travailleurs et sa section française*. Paris 1907: 55

présentés lors de congrès internationaux antérieurs où on avait déploré le travail de nuit des femmes. Il y avait clairement une perception des différences des genres dans les arguments qui soutenaient la convention internationale.

Auguste Keufer, un typographe syndiqué et partisan connu des idées d'Auguste Comte, a participé au congrès de Berne. Pour comprendre un peu mieux les intérêts en jeu, écoutons ce qu'il avait dit auparavant sur l'interdiction du travail de nuit. En 1900, à Paris, au *Congrès international pour la protection légale des travailleurs*, Auguste Keufer avait dit:

"L'intérêt des femmes est respectable, je le reconnais, mais celui des pères de famille ne l'est pas moins. (Vifs applaudissements.)"²

"... que la femme, quoiqu'elle puisse penser, reste la pierre angulaire de la famille. La femme est trop faible pour se protéger elle-même. Or la protéger, la défendre, c'est défendre la famille et la société. Voilà pourquoi nous avons le devoir de ne pas l'abandonner."³

Il est évidente que la déclaration de Keufers répondait à des critiques. Je reviendrai plus tard aux critiques de l'idée d'une interdiction uniquement pour les femmes. Et ce n'était pas seulement une idée. En France, on interdisait aux femmes de travailler la nuit depuis 1892. Keufer exprimait le fait que les hommes – les pères de famille – se voyaient menacés par les intérêts des femmes. Il voyait une opposition entre les femmes et les hommes dans la famille, si les différences entre les sexes n'étaient pas maintenues. Pour lui, c'était un danger pour toute la société si les femmes travaillaient la nuit. Que le travail de nuit de quelques femmes puisse menacer toute la société semble exagéré. Mais derrière ces arguments, il y avait le désir d'empêcher les femmes mariées d'avoir un travail rémunéré quelconque. On retrouvait cette opposition aussi bien dans la classe ouvrière que dans la famille bourgeoise. Ça faisait partie de l'idéal familial de l'époque. Mais dans la classe ouvrière, la femme mariée était quand même souvent obligée de gagner d'argent pour contribuer à la bienfaisance de sa famille. Les représentants syndicaux n'aimaient pas cette situation. Pour eux, les femmes représentaient une concurrence et faisaient baisser les salaires. Si les femmes mariées restaient à la maison, les employeurs manqueraient de main d'œuvre. Ça

² *Congrès international pour la protection légale des travailleurs. Tenu à Paris, au Musée Social, du 25 au 28 Juillet 1900. Rapports et compte rendu analytique des séances.* (Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes & Télégraphes. Exposition universelle internationale de 1900) Paris: Arthur Rousseau, 1900: 521.

³ *Congrès ... des Travailleurs*, Paris 1900: 521.

ferait augmenter les salaires et les hommes pourraient être le soutien de famille, un père de famille comme il fallait.

Il n'avait pas été facile de faire passer la première convention internationale de protection légale des travailleurs. Le grand problème n'avait pas été l'interdiction pour les femmes. Ce qui était difficile, c'était de faire passer du tout des accords internationaux sur la protection des travailleurs. Les partisans de la protection auraient apprécié d'avoir une proposition qui ne prête pas à controverses – parmi les hommes – à mettre en avant dans leur campagne pour un droit de protection des travailleurs international. D'une certaine façon, on peut voir l'interdiction du travail de nuit des femmes comme un compromis entre des demandes fortes de conventions plus prolématiques – par exemple, la journée de travail de huit heures – et l'opposition à une quelconque régulation du marché du travail sur le plan international. Le compromis pour pouvoir avancer c'était de commencer avec les femmes, parce que tant des pays avaient déjà pris de lois nationales pour protéger les femmes de travail de nuit.

Alexandre Millerand exprime son inquiétude quant au «congrès diplomatique» de Berne en 1906 dans une lettre: «Avant tout il faut aboutir à un résultat pratique. Ce qu'il y aurait de pis serait de rééditer la conférence de 1890.»⁴

Et la conférence de 1890 – c'était quoi? Qu'est-ce qui ne s'était pas passé là? Le congrès de Berlin, Der internationalen Arbeiterschutzkonferenz (15 - 29 mars), avait été réuni par l'empereur allemand. Au début de son règne, Guillaume II cherchait à se réconcilier avec la social-démocratie sans se mettre les entrepreneurs à dos. Il a eu l'idée d'un congrès international de la Suisse. L'invitation au congrès avait été officielle, mais aucune décision n'avait été prise. C'est-ça qui ne s'était pas passé. On avait seulement pu émettre des recommandations. L'une des recommandations importante de ce congrès avait été une interdiction de travail de nuit pour les femmes. Une législation avait été instauré l'année d'après en Allemagne, et – comme je l'ai déjà remarquer – en France, en 1892. Le congrès de Berlin avait, sans aucun doute, influencé l'évolution qui a mené à la convention de l'OIT en 1919.

Entre Berlin en 1890 et OIT en 1919, on a débattu de la question sur l'interdiction du travail de nuit des femmes à de nombreux congrès internationaux. Ce sont ces congrès que j'ai suivis afin de voir comment une interdiction comme celle-ci a pu devenir

⁴ Lettre A. Millerand à /S Bauer/le 9 avril 1905, Chemise: Vorarbeiten zur Arbeiterschutzkonferenz 1905/06, 10 400, Archives d'ILO (OIT), Genève.

une question internationale et comment on a argumenter pour et contre une législation pareille. La prohibition avait commencé comme une loi nationale en Angleterre dans les années 1840. Une interdiction de travail de nuit – aussi bien pour les hommes que pour les femmes – faisait partie des discussions autour de ce qu'on appelait «la question sociale» en Europe, pendant les décennies autour de 1900. Il faisait partie des discussions sur les conditions sur les lieux de travail où l'exploitation de la main d'œuvre était importante.

Mais en plus, l'interdiction du travail de nuit est devenue une question relative aux droits des femmes, avec l'accent sur les droits économiques, ou – comme j'ai choisi de l'appeler – la citoyenneté économique des femmes.

On pouvait voir la citoyenneté des femmes de différents points de vue. C'est difficile de fixer ce qui est compris dans la notion d'une citoyenneté économique. C'est plus facile avec la citoyenneté politique. On a le droit de vote, ou on ne l'a pas. On est éligible, ou on ne l'est pas. Quant à la citoyenneté économique, il ne s'agit pas d'un droit formel, mais d'un ensemble de nombreuses lois formels et dispersés. La notion de "citoyenneté économique" n'était pas mentionnée par les acteurs de mon étude. Ils utilisaient l'expression "indépendance économique". J'ai pris l'expression "citoyenneté économique" de l'historienne américaine Alice Kessler-Harris. Tout comme d'autres chercheurs l'ont souligné (et je pense aussi à Ruth Lister), j'estime que la citoyenneté politique et économique contient deux aspects, un aspect formel et un aspect pratique. La citoyenneté politique ne peut pas vraiment être développée dans la pratique sans le droit formel. Mais pour la citoyenneté économique, c'est le contraire. La pratique de la citoyenneté économique s'est étendue avec l'industrialisation, la politique éducative, et la démocratisation. La pratique de cette citoyenneté a été obstruée par les traditions et un maquis de lois mineures, résistantes et mêmes nouvelles.

L'imposition d'interdiction du travail de nuit était un nouvel obstacle élevé contre la dynamique de l'industrialisation moderne, qui en soi aurait pu soutenir l'émancipation économique des femmes. J'ai examiné plus d'une trentaine de congrès internationaux dans lesquels on a discuter cette interdiction du travail de nuit pour les femmes. Jusque-là, je me suis tenue aux congrès d'hommes qui travaillaient pour l'internationalisation de la protection légale des travailleurs.

Il s'agit des congrès suivants:

Congrès internationaux pour la protection des travailleurs.

1890, **Berlin**, *Der internationalen Arbeiterschutzkonferenz*, 15-29 mars.

1897, **Zürich**, *Der Internationale Kongress für Arbeiterschutz/ The International Congress for Protective Labour legislation*, 23-28 aug.

1897, **Bruxelles**, *Congrès International de Législation du Travail*, 27-30 sept.

1900, **Paris**, *Le Congrès international pour la protection légale des travailleurs*, 25-28 juli

1905, **Bern**, Congrès technique, préparatif du Congrès diplomatique, arrangé par L'association internationale pour la protection légale des travailleurs.

1906, **Bern**, Congrès diplomatique, d'ou on a formulé et décidé d'un prohibition des femmes de travail la nuit, arrangé par L'association internationale pour la protection légale des travailleurs, 17- 19 septembre.

1913, **Bern**, Congrès préparatif, nommé technique.

1919, **Versailles**, negociations de paix après la Grande Guerre, ou on a fondé OIT (Organisation International du Travail).

1919, **Washington**, *International Congress of Working Women*, une semaine, probablement en fin d'octobre.

1919, **Washington**, conference international du Travail (= une conference et aussi assemblée constituante et générale de ILO), fin d'octobre à fin de novembre.

Ce sont ces congrès et une organisation fondée à Paris en 1900 – l'Association Internationale pour la Protection Légale des Travailleurs – qui ont été les facteurs moteurs dans l'internationalisation de l'interdiction de travail de nuit pour les femmes.

Mon livre traite de deux autres catégories de congrès internationaux. Il présent des congrès dans cadre de la Deuxième Internationale Socialiste. Et - pas les moindre importantes - des congrès en faveur de l'émancipation de la femme. Ils étaient de deux sortes. D'abord des congrès plutôt ordinaires des femmes (qui étaient quand même une nouveauté), et pour finir des congrès dites "féministes", qui étaient les plus provocants.

La Deuxième Internationale Socialiste, quel était son attitude vis-à-vis d'une interdiction du travail de nuit pour les femmes? La question est soulevée lors de plusieurs des

congrès et elle était très proche de la question de l'égalité entre hommes et femmes. Voici les congrès en question:

Les congrès de la Seconde Internationale des Socialistes, selection.

1889, **Paris**, *Congrès international ouvrier socialiste*. (The First Congress of the Second Socialist International) 14 -20 juillet.

1891, **Bruxelles**, *Congrès international ouvrier socialiste*. (The Second Congress of the Second International) 16-23 août.

1893, **Zürich**, *Congrès international ouvrier socialiste*. (The Third Congress of the Second International) 6-12 août.

1896, **Londres**. *Congrès international socialiste des travailleurs et des chambres syndicales ouvrières* (The Fourth Congress of the Second International) 26 juillet – 2 août.

1900, **Paris**, *Congrès socialiste international* (The Fifth Congress of the Second International) 23-27 septembre.

1907, **Stuttgart**, *Congrès socialiste international*. (The Seventh congress of the Second international) 16-24 août.

1907, **Stuttgart**, *The First international congress of socialist women* (included) 17 août.

1910, **Copenhague**, *Congrès socialiste international*. (The Eight congress of the Second international) 28 août -3 septembre.

1910, **Copenhague**, *The Second international congress of socialist women* (included) 26-27 août.

En 1889, a eu lieu le premier congrès d'une série qui allait être si importante pour la phase d'internationalisation du socialisme. Le congrès est surtout connu pour avoir exigé une journée de travail de huit heures, et avoir recommandé que le 1^{er} mai soit une journée de grève et de manifestations afin d'y parvenir. Cette année-là, on a discuté de l'interdiction du travail de nuit dans un ensemble plus vaste de réformes exigées par le congrès. La proposition d'interdiction pour les femmes avait une place reculée. Elle était

subordonnée à une proposition d'interdiction du travail de nuit applicable à tous. À cette occasion, Clara Zetkin a tenu un discours qui a souvent été cité. Elle demandait les mêmes lois pour les femmes et les hommes sur le marché du travail. Ce discours revient souvent encore aujourd'hui dans les publications de son discours. Qu'est-ce qu'elle a dit?

Clara Zetkin a dit que le travail rémunéré des femmes était nécessaire dans une société industrialisée, non pas pour des raisons économiques, en premier lieu, mais pour des raisons de principe. L'égalité sociale et politique des femmes avec les hommes (allemand: "Gleichstellung") était tributaire de leur *indépendance économique*. Les femmes ne pouvaient obtenir cette indépendance qu'en exerçant une activité salariée elles-mêmes. Zetkin s'opposait au fait qu'on essayait d'*interdire* aux femmes de travailler à l'extérieur de la maison, d'une part, et *contre les limitations légales* pour les travailleuses, d'autre part. Pendant des décennies, les socialistes de son pays natal, Allemagne, avaient débattu sur ces deux questions, sans qu'on arrive plus loin qu'au fait qu'il serait impossible d'interdire aux femmes de gagner leurs pain. En plus, le travail rémunéré des femmes était, d'après Zetkin, un acte de solidarité avec "la cause ouvrière". C'était une position que Zetkin avait partagée avec de nombreuses femmes de son parti, dans les années 1880. Elle parlait à Paris de l'attitude de beaucoup de femmes syndiquées vis-à-vis des lois discriminatoires, notamment contre l'interdiction du travail de nuit. Son discours était orienté vers l'égalité des sexes, et a été bien reçu par le congrès.

Au congrès suivant, à Bruxelles en 1891, la question d'égalité a refait surface dans un autre contexte. À Bruxelles, on a provoqué les participants à exprimer un avis de principe dans la question de savoir si les femmes devaient être traitées en égales. Le provocateur était le jeune socialiste belge, Émile Vandervelde. C'était un juriste radical doué qui participait à son premier congrès international. Il allait, dans un proche avenir, se trouver leader du parti socialiste de son pays. L'avis exprimé par Vandervelde était que la tâche la plus importante des femmes, était d'assumer leurs devoirs au foyer. Les réactions ont été immédiates et fortes. On a demandé de passer la question aux voix, et une majorité a établi que c'était l'intention du congrès de mener une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Seulement trois personnes étaient d'un avis différent.⁵

⁵ In 1889 Vandervelde had already expressed his opinion that women's nature made them suitable for work indoors in the house, not outside the family. Émile Vandervelde, *Institutions patronales. Exposition universelle de Paris, 1889. Section d'économie sociale*. Rapport de M. E. V. Bruxelles: P Weissenbruch, 1889: 81; James Joll, *The Second International, 1889-1914*. New York: Weidenfeld and Nicolson 1955:73f; *Histoire de la IIe Internationale*, Tome 8 , Geneva: Minkoff Reprints, 1977: 314; Werner Thönnessen,

Deux ans plus tard, au congrès de Zürich, l'égalité était tombée dans les oubliettes. Le congrès a pris position pour une résolution extensive demandant justement une interdiction du travail de nuit et maintenant seulement pour les femmes. À cette époque, des lois nationales sur l'interdiction du travail de nuit des femmes avaient été adoptées aussi bien en Allemagne en 1891, qu'en France, en 1892.

Et en Suisse, où avait lieu le congrès, on avait depuis longtemps mené une politique d'état concernant une internationalisation du travail de nuit des femmes. À Zürich, la proposition a été présentée par une femme, Louise Kautsky. Elle a dit qu'il était indispensable de "reconnaître le rôle particulier des femmes, qui dépend des différences entre les sexes". Sa résolution, concernant uniquement *des femmes*, proposait: une journée de travail de huit heures, l'interdiction du travail de nuit, l'interdiction de travailler deux semaines avant et quatre semaines après l'accouchement, et des inspectrices d'usine employées par l'état.⁶

Tout de suite, des femmes ont protesté contre cette demande. La Belge Émilie Claeys a demandé l'égalité dans le sens strict du terme, tout comme Clara Zetkin l'avait fait quatre ans auparavant. Claeys a dit: "Nous ne voulons pas de droits particuliers pour les femmes."⁷

Dans son pays, Claeys était engagée au niveau syndical pour l'égalité des femmes avec les hommes, et pour leur participation dans la production. Claeys voulait que les femmes soient économiquement indépendantes des hommes, et qu'elles ne soient plus subordonnées comme épouses. Plusieurs femmes (Adelheid Dworschack, plus tard mariée Popp, d'Autriche, ainsi que Nellie van Kol de Belgique) – mais aucun homme – ont soutenu sa protestation. Un grand nombre de femmes de Belgique, Espagne, Roumanie, Hollande, Italie, France, Russie, et Angleterre, soutenaient l'égalité économique en demandant un

Frauenemanzipation. Politik und Literatur der deutschen Sozialdemokratie zur Frauenbewegung 1863-1933. Frankfurt am Main: Europäische Verlagsanstalt, 1969: 51.

⁶ Sabine Schmitt, "'All these forms of Women's Work Which Endanger Public Health and Public Welfare': Protective Labour Legislation for Women in Germany, 1878-1914", in Ulla Wikander, Alice Kessler-Harris and Jane Lewis, eds., *Protecting Women. Labor Legislation in Europe, the United States, and Australia, 1880 – 1920.*, Urbana & Chicago: University of Illinois Press 1995: 125-149, discusses this congress and ties its development to what was happening parallelly in the influential German Social Democratic Party; *Protokoll des Internationalen Sozialistischen Kongresses...1893, 1894* See *Histoire de la IIe Internationale*, Tome 9, Geneva: Minkoff Reprints, 1978: 36ff, "...und andererseits die durch die Differenzierung der Geschlechter geschaffene besondere Rolle der Frau verkennt, nämlich ihre für die Zukunft der Gesellschaft so wichtige Rolle als Mutter der Kinder; ..." (37).

⁷ "... wir verlangen keine Reservatrechte für die Frau", *Protokoll des Internationalen Sozialistischen Kongresses...1893, 1894*: 38 och 55.

addendum à la résolution, à savoir une clause sur le principe de "salaire égal pour travail égal".

Mais Clara Zetkin avait changé d'avis. Maintenant, elle voulait une interdiction du travail de nuit pour les femmes. Elle ne voulait même pas voir apparaître "salaire égal pour travail égal" dans la résolution. À la place, Clara Zetkin a souligné que la maternité était centrale pour comprendre les tâches des femmes sur le marché du travail. En quatre ans, Zetkin avait changé d'avis sur le travail salarié des femmes. Pendant la même période, le parti social-démocrate allemand, ayant pris de l'ampleur, était devenu le parti socialiste le plus important d'Europe, avec une influence décisive sur la Deuxième Internationale.

À partir de cette position de force, Zetkin a accusé la syndicaliste Émilie Claeys de se cramponner à l'égalité, et de soutenir un "vieux point de vue procédurier".⁸ Zetkin a rejeté les opinions d'Émilie Claeys et des autres opposantes en les traitant de bourgeoises. En tant que telles, elles étaient déplacées comme intervenantes dans un congrès pour prolétaires.

Pour finir, le congrès a accepté la proposition qui impliquait qu'on demande la protection légale uniquement pour les travailleuses. Ce qui est resté de l'égalité était un addendum sur le salaire égal pour travail égal. On a également gardé une attaque critiquée sur le mouvement féministe bourgeois. *La combinaison: demande d'une législation de travail particulière pour les femmes, avec la demande de salaire égale pour travail égal, est devenue une formule standard dans d'autres sessions de la Deuxième Internationale durant les décennies qui ont suivi.* Cette base est restée la même jusqu'à la Première Guerre mondiale. Je n'aurais pas eu de raison d'évoquer d'autres congrès dans le cadre de la Deuxième Internationale, si les féministes socialistes n'y avaient pas présenté leurs critiques. C'est ce qu'elles ont fait à Copenhague, en 1910.

Je reviendrai à ce point. Mais ces femmes à Copenhague n'étaient pas les premières à élever leurs voix contre le traitement particulier des femmes quant à la prohibition de travailler la nuit. Les premières ont été les féministes socialistes qui ont protesté à des congrès internationaux à Paris, organisés par elles-mêmes.

Mais avant de passer à ces congrès, une déviation pour réfléchir sur le mot et la notion de *féminisme*. En effet, le mot *féminisme* a un rapport direct avec les débats sur l'interdiction du travail de nuit. Dans son livre *Muse de la raison. La démocratie exclusive et*

⁸ "... der Standpunkt, den diese Delegirtin vertrat, ist der alte frauenrechtlerische Standpunkt..."(38) *Protokoll des Internationalen Sozialistischen Kongresses...1893, 1894: 38f.*

la différence des sexes Geneviève Fraisse montre que ce n'est pas Fourier qui a inventé le mot *féminisme*, contrairement à ce qu'on pensait longtemps. Elle a trouvé qu'au début, c'était un mot pour désigner un symptôme pathologique chez les malades des poumons. Le mot *féminisme* est apparu pour la première fois en 1871, dans un traité intitulé *Du Féminisme et de l'infantilisme chez les tuberculeux*, écrit par un certain Ferdinand-Valère Faneau de la Cour. Fraisse montre qu'Alexandre Dumas fils a ensuite utilisé le mot *féminisme* dans un pamphlet contre une révision de la loi de divorce en 1872. Le titre du texte était *L'homme-femme*.

La première fois – probablement - où les femmes ont utilisé dans un texte le mot *féministe* de manière honorable pour se désigner elles mêmes est fait dans la revue mensuelle *Bulletin de l'Union Universelles des Femmes*. C'était en 1890, et celle qui l'a écrit le texte était son rédacteur en chef, Marya Chéliga-Loévy.⁹ Elle faisait partie des cercles radicaux de femmes à Paris. Elle était un écrivain littéraire qui, pour des raisons politiques, a été obligée de quitter son pays natal, Pologne, et de s'exiler à Paris au début des années 1880. Avant de venir, elle était déjà un auteur reconnue, avec des translations en plusieurs langues. Marya Chéliga-Loévy a utilisé le mot *féministe* dans un article critiquant une interdiction du travail de nuit pour les femmes. Les débats de l'Assemblée Nationale sur l'instauration d'une interdiction ont été suivis de manière critique par le *Bulletin de l'Union Universelles des Femmes*. Marya Chéliga-Loévy y expliquait que c'étaient les féministes qui étaient à l'origine de cette critique. Ça peut être intéressant de citer cette première apparition du mot dans un sens positive et affirmative. Au même temps elle présentait une définition de la notion, que portait ce mot:

"Nous n'accusons et nous ne visons personne, mais quelle que soient les sympathies que nous puissions éprouver pour tel ou tel personnage politique, nous n'en tenons aucun compte, du moment où il fait bon marché du sort de la femme à qui la loi, soi-disant *protectrice* ôte la dernière bouchée de pain et la renvoie de l'atelier pour l'empêcher d'être la concurrente de l'homme. Nous déclarons encore une fois, que nous n'appartenons à aucun parti politique. Nous sommes franchement et indépendamment *féministes*. (souligné dans l'original) L'histoire nous a montré plus d'un exemple, qu'après avoir été exploitées comme instruments d'action, après avoir servi avec un zèle incomparable, les femmes ont été

⁹ Le journal *Bulletin de l'Union Universelle des Femmes, Revue Mensuelle*, est conservé à la BMD et dans Fonds Bouglé BHVP. Il existe de nr 1, 15 janvier 1890 à nr 19 (juillet?) 1891. M C-L was the leader of the group. Its three activists were Clémence Royer, Eugénie Potonié-Pierre and Maria Martin, according Jules Bois "Les Apôtres femmes du 'Féminisme' à Paris", *Figaro* 9/11 1894, refererat i Wilkins 1975: 12; om Clemence Royer, Fraisse 1985: 97; L Union had many international contacts.

repoussées par les politiciens vainqueurs au fond de leur ancienne servitude. Il s'agit donc, de profiter de ces leçons si dures et de savoir concentrer la force de l'élément féminin et féministe, ne poursuivant qu'un seul but : l'amélioration du sort de la femme. C'est à quoi se bornent nos tendances, nos efforts et nos actions."¹⁰

Cette citation montre combien ces femmes étaient indépendantes politiquement, et qu'elle étaient conscientes de l'histoire. Elle montre aussi l'interprétation que les féministes faisaient de l'histoire, et comment elles percevaient les intentions des hommes derrière l'interdiction du travail de nuit. Les féministes estimaient que les hommes voulaient instaurer une loi particulière afin de réduire la concurrence des femmes sur le marché du travail, et les maintenir dans une situation de dépendance économique. Pour les féministes, cette indépendance était cruciale pour leurs émancipation. Et elles exigeaient d'être traitées en égales par les hommes.

Je suis critique vis-à-vis de la chercheuse américaine, Karen Offen, qui, dans un article souvent cité, affirme d'avoir montré que le féminisme européen aurait été un "féminisme relationnel" – plus maternel et moins orienté vers l'égalité des sexes que le féminisme nord-américain. Mon étude concernant les débats autour de l'interdiction du travail de nuit montre qu'il y avait de nombreux groupes loquaces sur le continent européen, qui au contraire étaient complètement orientés vers l'égalité avec les hommes dans tous les domaines. Ce sont ces groupes-là, précisément, qui se disaient féministes et qui organisaient un nombre de congrès internationaux pour disperser leur féminisme de l'égalité.

Dans mon étude, je n'appelle féministes que ceux qui recherchaient cette égalité entre les femmes et les hommes, et pas d'autres. Et je crois que c'est de cette façon-là que le mot était perçu par la majorité des gens en France jusqu'à la Première Guerre mondiale. La diffusion du mot à d'autres pays et son utilisation à l'étranger ont été lentes et concerne pas mon étude. Mais je peux confirmer que dans les congrès internationaux à Berlin en 1896 et en 1904 le mot était compris dans la façon françaises.

Revenons à la question du travail de nuit et des congrès. À ma surprise, j'ai trouvé que de nombreux congrès ont été organisés autour de ce qu'on appelait la question des femmes, pendant les décennies autour de 1900. Et je n'ai pas inclus que ces congrès qui traitaient la question des femmes dans son ampleur et alors j'ai exclu les congrès sur des questions précises. Les congrès suivants sont inclus dans mon livre:

¹⁰ "France" *Bulletin de l'Union Universelle des Femmes* Nr 4, 1890: 6.

Congresses to promote the emancipation of women, including the feminist congresses, treated or mentioned in my book, *Feminism, moderskap och medborgarskap: Debatter på internationella kongresser om nattarbetsförbud för kvinnor, 1889-1919* (Feminism, motherhood and citizenship. Debates at international congresses on night work prohibition for women only, 1889-1919) Ulla Wikander ©

- 1878, **Paris**, *Le Congrès international du droit des femmes* (the same summer as a world exhibition), 25 juillet – 7 août.
- 1888, **Washington**, *International Council of Women*, (where the organisation with the same name was prepared), 25 mars – 1 avril.
- 1889, **Paris**, *Le Congrès français et international du droit des femmes* (the same summer as a world exhibition), 25-29 juin.
- 1889, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines* (an official congress at a world exhibition), 12-18 juillet.
- 1892, **Paris**, *Le Congrès général des sociétés féministes*, 13-15 mai.
- 1893, **Chicago**, *The World's Congress of Representative Women* (International Council of Women – ICW - takes a definite form) (official congress at a world exhibition), 15-22 mai.
- 1896, **Paris**, *Le Congrès féministe international*, 8-12 avril.
- 1896, **Berlin**, *Der Internationale Kongress für Frauenwerke und Frauenbestrebungen*, (same summer as an industrial exhibition) 19-26 septembre.
- 1897, **Bryssel**, *Le Congrès Féministe International de Bruxelles* (an official congress at a world exhibition), 4-7 août.
- 1899, **London**, *The International Congress of Women* (in connexion with the so called Quinquennial Meeting, connected to ICW), 26 juin-5 juillet.
- 1900, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines*, 18-23 juin.
- 1900, **Paris**, *Le Congrès international de la condition & des droits des femmes* (an official congress at a world exhibition), 5-8 septembre.
- 1904, **Berlin**, *Der Internationale Frauen-Kongress in Berlin* (connected to ICW), 12-18 juin.
- 1907, **Stuttgart**, *The First international congress of socialist women*. (connected to the Seventh Congress of the Second Socialist International) 17 août.
- 1909, **Toronto**, *The International Congress of Women* (connected to ICW), 24-30 juin.
- 1910, **Copenhagen**, *The Second international congress of socialist women*. (connected to the Eight Congress of the Second Socialist International) 26-27 août.
- 1911, **Stockholm**, *The International Woman Suffrage Alliance, Sixth Congress*, 12-17 juin.
- 1912, **Bryssel**, *Le Congrès Féministe International de Bruxelles 1912*, 28-30 avril.
- 1913, **Paris**, *Le Dixième Congrès international des femmes. Œuvres et institutions féminines. Droits des femmes* (connected to ICW), (an official congress at a world exhibition), 2-8 juin.

J'ai divisé les congrès des femmes en deux catégories. Dans les congrès féministes, il y avait une opposition explicite contre l'interdiction du travail de nuit des femmes:

Congrès féministes:

1878, **Paris**, *Le Congrès international du droit des femmes*, 25 juillet-7 août.

1889, **Paris**, *Le Congrès français et international du droit des femmes*, 25-29 juin.

1892, **Paris**, *Le Congrès général des sociétés féministes*, 13-15 mai.

1896, **Paris**, *Le Congrès féministe international*, 8-12 avril.

1897, **Bryssel**, *Le Congrès Féministe International de Bruxelles*, 4-7 août.

1900, **Paris**, *Le Congrès international de la condition & des droits des femmes*, 5-8 septembre.

1912, **Bryssel**, *Le Congrès Féministe International de Bruxelles 1912*, 28-30 avril.

1913, **Paris**, *Le Dixième Congrès international des femmes. Œuvres et institutions féminines. Droits des femmes*, 2-8 juin.

Dans ces congrès (avec ou sans le mot "féministe" dans leurs dénomination), on a donc mené une critique radicale de l'interdiction du travail de nuit seulement pour des femmes, sauf le congrès en 1878 . Cette critique était toujours basée sur une idéologie soulignant l'égalité – la vieille égalité datant de la Révolution Française – que les féministes reprochaient aux hommes au pouvoir d'avoir mal gérée. Dans cet article je releverai seulement quelques-uns de ces congrès.

La deuxième catégorie comprenait des congrès soulignant tout le bien que les femmes faisaient dans la société, sans poser de résolutions ou des exigences d'un changement des tâches des femmes dans la société, même si des femmes dépareillées sur ses congrès ont élevé leurs voix pour faire des contestations contre la prohibition de travail de nuit.

+++

Congrès internationaux des femmes, sans être féministe. Souvent ICW. Et inclus deux congrès des femmes socialistes. Même si ces dernier congrès exigeaient des changement énorme dans la société, ils étaient pour certain lois particuliers pour les femmes, surtout la prohibition de travailler la nuit.

1888, **Washington**, *International Council of Women*, 25 mars – 1 avril.

1889, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines*, 12-18 juillet.

1893, **Chicago**, *The World's Congress of Representative Women*, 15-22 mai.

1896, **Berlin**, *Der Internationale Kongress für Frauenwerke und Frauenbestrebungen*, 19-26 septembre.

1899, **Londres**, *The International Congress of Women*, 26 juin-5 juillet.

1900, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines*, 18-23 juin.

1904, **Berlin**, *Der Internationale Frauen-Kongress in Berlin*, 12-18 juin.

1907, **Stuttgart**, *The First international congress of socialist women*. 17 août.

1909, **Toronto**, *The International Congress of Women*, 24-30 juin.

1910, **Copenhague**, *The Second international congress of socialist women*, 26-27 août.

Bien entendu, il ne s'agit pas de dévaloriser ces congrès après coup. Ce n'était pas courant que les femmes se réunissent pour des événements publics. Ici, de surcroît, elles prenaient la parole à la tribune. Même ces non féministes transgressaient des tabous sur ce qu'une femme devait faire. Mais ces congrès pâlisent à côté des congrès féministes avec leurs exigences explicites. En principe, les congrès qui n'étaient pas féministes, n'étaient pas non plus critiques contre l'interdiction du travail de nuit des femmes, même s'il arrivait parfois que des voix isolées le déplorent. Les congrès féministes à Paris, en revanche, prenaient très tôt des résolutions contre l'interdiction.

L'opposition contre l'interdiction du travail de nuit a commencé à s'articuler lors d'un congrès en 1889. C'était l'année d'une exposition universelle à Paris pour commémorer le centième anniversaire de la Révolution française. Dans le cadre de l'Exposition universelle se tenaient des congrès officiels. L'un d'entre eux allait être un congrès de femmes. La commission pour les congrès avait donné sa permission à les organisateurs qui se vantaient pour la libération de la femme, sous condition que Jules Simon

soit le président du congrès. Il était un éminent homme politique républicain, déjà assez agé. Il avait publié le livre *l'Ouvrière* dans les années 1860. Le livre traitait du travail en usine et véhiculait l'opinion que les femmes – et absolument la femme mariée – devait rester à la maison. Monsieur Simon était un fervent partisan d'une interdiction du travail de nuit pour les femmes.

La radicale Maria Deraismes a réagi de manière négative à cette proposition de la part de la commission officielle. Elle et ses adeptes ont organisé un congrès alternatif à côté de l'Exposition. Le congrès a eu pour nom *Le Congrès français et international du droit des femmes*, c'est-à-dire un congrès sur les droits. Maria Deraismes a rejeté l'influence de Jules Simon en le classant de "protectionniste". Effectivement, Deraismes divisait ceux qui soutenaient les femmes en deux catégories: d'un côté, les "libéraux", qui voulaient donner des droits à tous les gens responsables. De l'autre côté, les "protectionnistes". Ils voulaient, elle jugait, décider de ce que les femmes pouvaient et ne pouvaient pas faire. D'après Deraismes, les protectionnistes voulaient limiter les possibilités des femmes, tout en disant vouloir les protéger.¹¹ Dans son discours d'ouverture au congrès des droits féministes, elle était explicite sur ce point. L'actuelle interdiction du travail de nuit était donc à l'origine de le congrès libre.

Maria Deraismes a mis en avant dans son discours les trois principes "justice, égalité, et liberté", une séquence similaire aux principes "liberté, égalité, et fraternité" de la Révolution Française. Mais elle avait remplacé le mot fraternité par justice, et l'avait placé en tête. Ces trois mots donnent un bref résumé de son interprétation de l'histoire: la Révolution française avait oublié ses sœurs. En mettant en avant la justice en la couplant avec l'égalité, elle a réinterprété la demande de la Révolution. Maria Deraismes considérait que les femmes avaient des qualités spécifiques; elle trouvait que les femmes étaient plus morales et pacifistes que les hommes. Mais il est important de souligner qu'elle ne souhaitait pas de traitement particulier pour les femmes devant la loi à cause des différences de sexe, mais un traitement égal. La société en serait améliorée. Ce congrès était féministe avant que le mot *féministe* était utilisé par les femmes elles-même. Mais c'est dans cette tradition du droit des femmes, connecté à le socialisme sans des règles encore strictement définir, que nous trouveront les prochaines congrès dites féministes. Et Maria Deraismes sera présente à le premier de ceci, avant son mort en 1894.

¹¹ Odile Krakovitch, , red., *Maria Deraismes. Ce que veulent les femmes. Articles et discours de 1869 à 1894*. Paris: Mémoire des Femmes, Syros, 1980: 27.

Mais d'abord quelques mots sur les congrès qui n'étaient pas féministes, mais où l'interdiction du travail de nuit faisait quand même surface de temps en temps.

Congrès internationaux des femmes, sans être féministe. Souvent CIF.

1888, **Washington**, *International Council of Women*, (ou l'organisation qui portera ce nom était en préparation), 25 mars – 1 avril.

1889, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines* (un congrès officiel dans une exposition universelle), 12-18 juillet.

1893, **Chicago**, *The World's Congress of Representative Women* (Conseil International des Femmes (CIF) ou en anglais International Council of Women (ICW) prenait sa forme définitive. Aussi un congrès officiel dans une exposition universelle), 15-22 mai.

1896, **Berlin**, *Der Internationale Kongress für Frauenwerke und Frauenbestrebungen*, (pendant un été d'une exposition industrielle) 19-26 septembre.

1899, **Londres**, *The International Congress of Women* (associé au CIF et son " Quinquennial Meeting"), 26 juin-5 juillet.

1900, **Paris**, *Le Congrès international des œuvres et institutions féminines*, 18-23 juin.

1904, **Berlin**, *Der Internationale Frauen-Kongress in Berlin* (associé au CIF), 12-18 juin.

1907, **Stuttgart**, *The First international congress of socialist women*. (associé au septième congrès de la Seconde Internationale des Socialistes) 17 août.

1909, **Toronto**, *The International Congress of Women* (associé au CIF), 24-30 juin.

1910, **Copenhague**, *The Second international congress of socialist women* (associé au huitième congrès de la Seconde Internationale des Socialistes), 26-27 août.

Beaucoup d'entre ces congrès sont associés au Conseil International des Femmes/International Council of Women (CIF/ICW), une organisation qui a démarré aux États-Unis avec un programme large. Le Conseil voulait réunir toutes les organisations de femmes, de n'importe quel genre. À mon avis, cela a eu un effet de frein sur les femmes sur le continent qui se disaient féministes. Le Conseil International des Femmes a essayé – et, en partie, réussi – d'avoir le monopole sur l'organisation des congrès de femmes internationaux qui n'étaient pas des congrès limités à une seule question. Lors de les congrès de CIF, on ne

prenait pas de résolutions. L'organisation se voulait seulement un forum pour l'échange d'opinions sans mener elle-même de questions. C'était également le cas pour la question sur le travail de nuit.

Avant l'adoption de la convention de Berne en 1906, la question de l'interdiction du travail de nuit est apparue à de nombreux congrès. Ensuite, elle était moins visible, sans toutefois disparaître complètement. Les discussions les plus vives sur l'interdiction du travail de nuit pour les femmes ont eu lieu à Berlin, en 1896, et à Londres, en 1899. Les femmes n'étaient pas d'accord entre elle sur cette question. Une illustration à quel point leurs opinions pouvaient diverger sont les débats à Londres, en 1899.

Le point du programme "Special Labour Legislation for Women" était considéré comme "l'une des questions les plus brûlantes du jour". Les intervenants *pour* et *contre* étaient vivement engagés. Elles étaient tous convaincus d'œuvrer pour le bien des femmes. Ceux qui étaient contre les lois particulières appartenaient, d'après un commentateur, à la vieille garde de la cause des femmes, tandis que les femmes socialistes étaient généralement *pour*.

D'être contre des lois particulières pour les femmes, commençait à être démodé, à une époque de renaissance pour la maternité et la famille autour de 1900. Il y a eu un retour de bâton contre les femmes qui s'est traduit par une misogynie générale et une réaction négative contre ceux qui travaillaient pour "améliorer le sort des femmes" et surtout les féministes. Le vaste mouvement pour la libération de la femme a répondu en soulignant la responsabilité de la femme pour la famille, et l'importance de la maternité, qui pouvait se transformer en occupation rémunéré plutôt "féminine" pour le bien de la société, si une femme avait à gagner sa vie en dehors du foyer. Il y avait aussi beaucoup de nouvelles femmes engagées dans le mouvement des femmes qui acceptaient sans problème une stricte division sexuelle des tâches. Elles sont entrées en conflit avec les féministes plus âgées, partisans de l'égalité.

Au congrès de Londres, toutes les nuances des débats étaient représentées. Je vais vous mentionner un certain nombre des debatteuses. Les positions opposaient des femmes engagées sur le plan social et socialiste, les unes contre les autres, sans que l'échelle gauche-droite de l'époque soit bien claire. Il y avait des socialistes aussi bien *pour* que *contre* une législation qui prohibait les femmes de travailler la nuit. Pour les lois particulières, était Beatrice Webb avec Amie Hicks et Margaret MacDonald. Du côté de l'opposition socialiste, se trouvaient des féministes telles que Harriot Stanton Blatch et Dora Montefiore. On peut

également inclure dans ce groupe l'Allemande Gertrud Guillaume Schack, qui vivait en exil à Londres. Les opinions franchement féministes, poussées à leur extrême, étaient représentées par la française Camille Bélilon; elle demandait l'égalité devant la loi sans se prononcer pour ou contre une législation protectrice. De cette façon, bien que voulant réunir l'idéologie bourgeoise et l'idéologie socialiste, elle se plaçait en dehors des deux.

La vision positive des lois particulières chez les féministes bourgeoises était représentée par Alice Salomon qui appartenait à l'aile gauche du mouvement de femmes allemands. L'opposition bourgeoise contre les lois particulières était articulée par Alexandra Gripenberg, leader de l'organisation des femmes finnoises parlant le finnois.

Le débat de Londres a été marqué par des prises de position et pas d'un échange des arguments. Dans ce débat, c'est l'anglo-américaine Harriot Stanton Blatch qui représentait la demande que j'ai appelée la demande féministe socialiste. Je vais vous la relater pour ramener mon exposé sur ces demandes et résolutions des féministes socialistes, qui ont commencé à formuler leur résistance à Paris. Vous vous souvenez de Marya Chéliga-Loevy. Elle n'avait pas été la seule. Mais écoutons d'abord ce que Harriot Stanton Blatch avait à dire à Londres. (Sa mère était la fameuse activiste féministe Elizabeth Cady Stanton, et son frère était le journaliste Theodore Stanton, qui, après avoir fait des études à la Sorbonne, avait épousé une française et écrit le livre *The Woman Question in Europe* ("La Question de la femme en Europe" – je ne sais pas si le livre a eu une traduction en français).

Harriot Stanton Blatch a souligné le fait que le besoin d'une législation était aussi important pour tous. Les hommes autant que les femmes avaient besoin de protection légale du travail. «But the principle reason for making legislation equal is that men need legal protection as much as women.»¹²

Stanton Blatch a présenté la demande féministe socialiste de protection légale du travail pour tous. La demande, l'exigence, avait été présentée à des congrès de femmes auparavant – à Paris! Mais cela n'a pas été soulevé dans la recherche.

L'historienne américaine Ellen Carol DuBois, experte dans le mouvement américain pour le droit de vote des femmes et celle qui a écrit une biographie sur Harriot Stanton Blatch, affirme que la prise de position de Blatch était unique pour le temps. Elle

¹² "But the principle reason for making legislation equal is that men need legal protection as much as women." *The International Congress of Women, London, July 1899*. Edited by /Ishbel Maria Gordon/ Countess of Aberdeen. Vol 2 *Women in Industrial Life* London: T.Fisher Unwin 1899:54.; Carol DuBois, *Harriot Stanton Blatch and the Winning of Woman Suffrage*. New Haven and London: Yale U P 1997: 75, 80f.

serait différente de "la critique féministe antérieure de la législation du travail particulière pour les femmes"¹³, à savoir celle qui n'avait absolument pas souhaité une législation quelconque dans ce domaine, mais un marché du travail libre. La demande d'une législation du travail égale de Stanton Blatch était peut-être unique pour l'Angleterre et les États-Unis – dans ce domaine j'ai toute la confiance en DuBois - mais la demande n'était absolument pas nouvelle pour le mouvement féministe continental. Lors de congrès féministes à Paris et Bruxelles, cette double demande avait été soulevée à répétitions pendant les années 1890.

Les femmes scandinaves la soutenaient. À mon avis, l'ignorance du mouvement féministe radical sur le continent européen est faible parmi les chercheurs anglo-saxons. Cela rend inévitable ce type de malentendus. Les comparaisons et jugements sont fait qui ne sont pas valable.

Mais à quels congrès féministes à Paris et Bruxelles est-ce que je fais référence? Il s'agit d'abord des deux congrès intitulés Le Congrès général des sociétés féministes et Le Congrès féministe international qui ont eu lieu à Paris en 1893 et en 1896. Ce sont les premiers congrès internationaux à utiliser le mot féministe dans leurs appellations, et derrière eux se trouvaient, bien entendu, l'*Union Universelles des Femmes*, entre autres. Le troisième congrès qui a choisi d'inclure le mot dans son nom était Le Congrès Féministe International de Bruxelles. Ces congrès posaient tous des demandes d'égalité avec les hommes. Les deux congrès à Paris voulaient combiner leur féminisme avec le socialisme – ils voulaient l'égalité aussi entre les classes sociales. Le congrès féministe de Bruxelles en 1897 a été le premier à être officiellement accepté comme congrès lors d'une exposition universelle. Il était absolument féministe mais pas du tout socialiste.

Lors des congrès de Paris, nous retrouvons la double demande: pas de protection particulière pour les femmes; une protection du travail qui comprenne de manière égale tous les ouvriers! J'affirme en plus que ces deux congrès étaient socialistes. Le socialisme français du début a été scindé en deux en 1880, les réformistes et les révolutionnaires. À l'intérieur et autour de ces deux, il y avait un grand nombre de fractions. Certains hommes – mais pas tous, loin s'en faut – dans le courant réformiste du mouvement socialiste ont soutenu les premières féministes françaises lors de ces congrès internationaux. Les femmes espéraient, et avaient encore une raison d'espérer, qu'un socialisme féministe soit possible. Le courant révolutionnaire du socialisme, en revanche, estimait que la libération de la classe ouvrière

¹³ "the prior women's rights criticism of sex-based labor legislation", DuBois 1997: 79.

devait passer avant l'émancipation des femmes. Les deux égalités ne pouvaient pas être menées de front, parallèlement ou de manière intégrée. Dans cet aspect, le socialisme français était proche de la social-démocratie allemande; la question des femmes était à résoudre après la révolution ou dans la partie où les hommes ont décidé les limites. La division du socialisme français – qui ne concernait de loin pas uniquement la question des femmes – impliquait que celle-ci se trouvait constamment dans des discussions internes. La situation a laissé la place à différentes opinions et interprétations jusqu'à l'unification en 1905. Avant cette date, les femmes pouvaient encore espérer une intégration du féminisme et du socialisme en France. On attendait beaucoup des deux congrès parisiens.

La pensée égalitaire mettant l'accent sur le marché du travail allait, dans une perspective européenne, s'avérer tenace parmi les groupuscules de femmes en France. On pouvait également la retrouver dans d'autres pays sur le continent, ainsi qu'en Angleterre et dans les Pays nordiques. Cette tradition du socialisme libertaire – les femmes françaises mentionnent par exemple Henri Saint-Simon comme inspirateur – et d'égalité entre les femmes et les hommes était en conflit avec des autres visions. C'était en conflit avec la vision complémentaire et misogyne de la femme qu'avait l'anarchiste Pierre-Joseph Proudhon, qui avait influencé le mouvement syndicaliste. Bien que Proudhon soit mort depuis longtemps, ses idées vivaient encore. Proudhon avait rendu hommage à la femme travaillant au foyer en tant qu'aide et soutien à son mari. La famille était une unité dans laquelle la femme jouait un rôle subordonné déterminé; elle devrait être sans un travail rémunéré.

Dans le mouvement syndical, on avait aussi peur de ce qu'on appelait une concurrence déloyale (allemand "Schmutzkonzurrenz") des femmes. Cette peur existait également dans les pays où régnait le marxisme dans le mouvement ouvrier, comme l'Allemagne. De plus, la pensée égalitaire était en conflit avec l'église catholique, qui jouait un rôle important dans le maintien d'un idéal familial avec différentes tâches sociales pour hommes et femmes. Il était difficile pour le socialisme de défier trop brutalement la vision de l'église même si une tendance laïque était montante. Et la pensée égalitaire était aussi en conflit avec les courants modernes, comme la manière sociale de Auguste Comte d'interpréter la société. Comte voyait l'homme comme le chef et le protecteur de la femme. La même

chose valait pour les sciences naturelles modernes sous forme de darwinisme et, dans la prolongation, le social-darwinisme.¹⁴

Les essais des femmes à Paris d'intégrer le féminisme au socialisme était donc très difficile. Les essais de les féministes socialistes ont été sabotés par de jeunes socialistes révolutionnaires, eux-aussi organiser depuis peu de temps. Il y a eu une véritable bagarre sur la manière à laquelle le socialisme devait se réaliser sur les congrès féministe à Paris en 1892 et 1896. Les congrès de femmes féministes n'ont pas réussi de faire passer leur demande d'une collaboration avec les jeunes hommes. Elles avaient invité ces jeunes étudiants socialistes au nom de l'égalité. Elles ont seulement réussi d'évoquer des protestation contre leurs cause de l'intégration de socialisme et féminisme.

C'est justement l'opposition de ces étudiants révolutionnaires contre les féministes que l'historien Charles Sowerwine utilise dans son livre *Les femmes et le socialisme*,¹⁵ pour prouver que les congrès n'étaient pas socialistes. Pour ma part, j'estime que les congrès intervenaient dans une tradition très française remontant aux années 1840 et le socialisme libertaire, qui n'était pas étranger à l'égalité des sexes. Les femmes de ses congrès étaient de la tradition saint-simoniennes. Claire Goldberg Moses a écrit sur le développement du mouvement des femmes françaises sur l'ensemble du 19^{ème} siècle.¹⁶ Elle souligne la continuité entre le socialisme utopique du début et le féminisme de la fin du siècle. En revanche, Sowerwine utilise le mot socialisme sans respect pour la contingence/le flou des années 1890, et simplifie l'histoire.

Les leaders du congrès 1892 (Eugénie Potonié-Pierre et Maria Martin) étaient socialistes. Ensemble elles dirigerait La Ligue socialiste des femmes, qui en 1891, a changé de nom pour La Solidarité des Femmes. On peut se demander si elles ont supprimé le mot socialiste pour montrer leur déception par rapport au désintérêt de leurs camarades hommes déjà à l'époque? Ou ont-elles changé de nom pour ne pas effrayer les femmes plus bourgeoises? La socialiste Eugénie Potonié-Pierre avait eu l'occasion d'argumenter pour son égalité socialiste entre les sexes dans la revue *La Question Sociale* qui était socialiste

¹⁴ Janet Sayers, *Biological Politics. Feminist and Anti-Feminist Perspectives*. London & New York: Tavistock (1982) 1985: 28-50; Michelle Zancarini-Fournel, "Archéologie de la loi de 1892 en France", Leora Auslander et Michelle Zancarini-Fournel, dir., *Différence des sexes et protection sociale (XIXe-XXe siècles)*, Saint-Denis: P U de Vincennes, 1995: 75-92 (85).

¹⁵ Charles Sowerwine, *Les femmes et le Socialisme*. Paris: Presses de la fondation nationale des science politiques, 1978.

¹⁶ Claire Goldberg Moses, *French Feminism in the 19th Century*. (SUNY Series in European Social History) Albany: Univ of New York Press 1984.

réformiste.¹⁷ Il a du sembler aussi important pour les organisateurs du congrès féministes d'essayer de recueillir le soutien pour les idées socialistes dans les groupes féministes, qui recrutaient des femmes de la classe moyenne. Avec le temps, ce balancement allait s'avérer irréalisable pour les féministes socialistes, mais cela n'enlève rien à l'intérêt de le suivre avec respect. Lors du congrès de 1892, Maria Deraismes a encore joué un rôle important. Toutes les autres femmes leaders, comme Aline Valette, Marie Bonneviel, Léonie Rouzade, Mme Vincent, Eugénie Potonié-Pierre, Maria Martin, et Marya Chéliga, se disaient socialistes et étaient actives dans les cercles socialistes..

Pour revenir au traitement du travail de nuit, cette question que je considère comme une sorte de "papier de tournesol" de l'attitude envers l'égalité sur le marché du travail. Pendant le congrès de 1892, Aline Valette a parlé des femmes dans l'industrie et leur rude vie. D'après *le Journal de Femmes*, Valette était "... partisane de la suppression du travail de nuit, sans exception."¹⁸ C'était une déclaration critique sur l'interdiction que la France était sur le point d'instaurer uniquement pour les femmes.

Le congrès était véritablement radical au sujet du travail rémunéré des femmes - également pour les femmes mariées. Léonie Rouzade exigeait un salaire égal pour travail égal, et encourageait toutes les mères de famille d'exiger le droit à un travail rémunéré en dehors du foyer. D'après le quotidien *Le Matin*, la demande du congrès était: "...égalité en toutes choses de l'homme et de la femme, tel est, en résumé, son desideratum." L'égalité et le féminisme avaient été relevés dans le cadre d'un socialisme humaniste avec des racines dans le socialisme libertaire. L'objectif d'avenir comprenait des réformes et une collaboration organisée, volontiers dans des coopératives ouvrières réglementées.¹⁹

Le congrès exigeait également le droit de vote pour les femmes. La déclaration d'Aline Valette sur la suppression du travail de nuit sans exception, a été adoptée *comme une résolution* pour la première fois lors de ce congrès en 1892. Elle allait réapparaître sous différentes formes à des congrès internationaux. Telle ont été les termes de l'opposition féministe contre la législation protectrice particulière sur le marché du travail.

¹⁷ Eugénie Potonié-Pierre, "Un terrain de conciliation", *La Question Sociale*, 15/4 1892:158f et "Un jalon", *La Question Sociale*, 15/6 1892: 233f.

¹⁸ *In des Femmes* no 8 Juillet 1892.

¹⁹ *Le Matin* 14/5 1892; "Cahier de doléances féminines, Rédigé conformément à la décision prise au Congrès international féministe tenu, les 12, 13 et 14 mai 1892, ... etc " dans Evelyn Diebolt & Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, dir, *Marcelle Capy -- Aline Valette. Femmes et travail au dix-neuvième siècle*. Paris: Mémoire des Femmes, Syros 1984: 145ff, showing the equality tendency of this congress.

Le congrès de 1896 a eu beaucoup de ressemblances avec celui qui s'était tenu quatre ans avant. La bagarre avec les jeunes hommes socialistes est réapparue. Paule Minck, une socialiste connue, a parlé en faveur du droit des femmes au travail, à un revenu, et à l'indépendance. Elle a polémique contre l'idée que la concurrence des femmes était à l'origine du chômage et de bas salaires:

"Si les femmes font concurrence aux hommes, ce n'est pas nous, ..., qui avons créé la situation. L'homme, dans l'état social actuel, n'est pas assez payé pour pouvoir nourrir sa femme ; c'est à la femme de s'émanciper par le travail et de se rendre indépendante de l'homme. On ne doit ni interdire, ni réglementer le travail de la femme."²⁰

Paule Minck était consciente de l'opinion qui existait chez certains socialistes pour une *interdiction totale* de toute travail rémunéré pour les femmes – au moins, pour les femmes mariées. C'est la raison pour laquelle elle a souligné qu'elle était contre une interdiction du travail, d'une part, et qu'elle était contre des règles différentes pour femmes et hommes sur le marché du travail, d'autre part. On peut entendre un écho de Clara Zetkin qui a parlé ainsi il y a quatre ans avant, mais elle avait depuis ce temps changé d'avis et pris la position de son parti social-démocrate.

Une résolution du congrès exigeait la même législation du travail pour les femmes que pour les hommes, une autre le droit de vote pour les femmes. La demande socialiste contestée d'une journée de travail de huit heures a été adoptée.²¹ Le congrès était bien socialiste.

L'opposition de la prohibition des femmes de travailler la nuit a continué même après la convention de Berne en 1906. Lors du congrès de femmes de la Deuxième internationale à Copenhague, en 1910, des déléguées danoises et suédoises ont essayé, à travers un coup, de mettre en place une déclaration pour une interdiction du travail de nuit pour hommes et femmes sans exception. À cela, elles voulaient ajouter une proposition de congés payés pour les femmes en couches et avec les bébés.

Elles ont été rejetées et ridiculisées par les déléguées femmes des autres pays: Elles ont toutes suivi la position de Clara Zetkin, et elle maintenait son avis favorable sur l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. Le contraire aurait été bourgeois. Mais l'opposition s'est maintenue en Scandinavie. La Norvège, le Danemark, et la Finlande n'ont

²⁰ *Le Jn des Femmes* nr 53 Mai 1896.

²¹ "Vœux adoptés par le Congrès féministe international 1896": Congrès 1896 - Paris Dos 37 (Bibliothèque Marguerite Durand, Paris (BMD)).

pas adopté la convention internationale de Berne, ni plus tard la convention de l'ILO, parce que les femmes étaient si clairement contre.

À Stockholm, en 1911, a eu lieu un congrès sur le droit de vote, dans le cadre de l'organisation l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (The International Woman Suffrage Alliance). C'est alors que des femmes hollandaises menées par Marie Rutgers-Hoitsema ont créé une organisation internationale pour l'égalité sur le marché du travail. Sa première mission serait d'abroger la convention de Berne.

L'organisation – Correspondance Internationale - soutenait que : "Le droit de travail est non moins indispensable à la femme que le droit de vote."²² C'est intéressant qu'elles se voient comme la première organisation féministe. De cette façon, Rutgers-Hoitsema et ses adeptes ont disqualifié les deux grandes organisations le Conseil International des Femmes (International Council of Women) et l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (The International Woman Suffrage Alliance). Elles n'étaient pas considérées comme féministes. Rutgers-Hoitsema interprétait encore *féminisme* comme l'avait fait Marya Chéliga-Loéwy en 1890!

Marie Rutgers-Hoitsema avait sans doute été inspirée par la rhétorique socialiste quand elle décrivait sa vision d'avenir sur le droit au travail et à l'émancipation des femmes:

"Nous souhaitons ardemment que les féministes de tous les pays, qui jusqu'ici ont lutté séparément et par cela même probablement sans beaucoup de succès, s'unissent à l'avenir. L'union fait la force. Que, pour les féministes du monde entier, la Correspondance Internationale soit le point de départ d'une marche en avant, en rangs serrés, à la poursuite du même idéal: la complète émancipation de la femme."²³

Que-ce que c'est passé entretemps chez les féministes socialistes à Paris? Elles étaient toujours là. Et elles ne baissaient pas les bras, même si la plupart des groupes français et même les féministes s'étaient rangés derrière le Conseil International des Femmes, qui n'était guère offensif.

Au moment du Dixième Congrès international des femmes. Œuvres et institutions féminines. Droits des femmes, en 1913 à Paris, l'opposition contre l'interdiction

²² "Congrès 1911 – Stockholm" DOS 41, BMD; citatet i brev (en rundskrivelse) 11/3 1911 från MHW Rutgers-Hoitsema. Mapp 12, Coll R-H IIAV; IWSA, Report...1911:18.

²³ *Actes du Congrès Féministe International de Bruxelles 1912*, publiés par les soins de Mlle Marie Popelin, docteur en droit, secrétaire générale de la Ligue. Bruxelles: Impr. Scientifique, 1912: 61; aussi dans *L'étoile Belge* 30/4 1912 comme dans un rapport de Drucker dans Congrès 1912 - Bruxelles DOS 43, BMD.

du travail de nuit existait encore. J'en parle en détail dans mon livre. Ici, j'aimerais mettre en avant les termes formulés par Marguerite Durand pendant le congrès. Elle a tenu un discours incendiaire dans lequel elle a redéfini, à la manière de la rhétorique féministe "... des lois de protection..." à "...des lois d'oppression!..."²⁴. Sa proposition de résolution était formulée comme suit:

"Que les lois d'exception qui régissent le travail des femmes soient abrogées et remplacées par l'application, à toute la population ouvrière et sans distinction de sexe, d'un régime égal de protection."²⁵ La résolution a été adoptée. Mais ce n'était plus à l'unanimité. Mais le féminisme d'avant existait toujours, malgré tout.

Maria Vérone, issue de la nouvelle génération de féministes en France, a souligné le principe d'égalité en rejetant les lois particulières comme des privilèges injustifiés:

"... au point de vue féministe nous réclamons l'égalité, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, nous ne pouvons pas, en même temps, réclamer l'égalité et des privilèges, sans quoi ce ne serait plus l'égalité."²⁶

Dans mon étude, apparaissent beaucoup de personnes qui se disaient "féministes", et leur exigences étaient: le droit au travail dans les mêmes conditions et pour le même salaire que les hommes. "Salaire égal de travail égal". Et encore et encore la protection légale des travailleurs égale pour les hommes et les femmes. Ce que plusieurs des femmes participant aux débats souhaitaient, était "l'indépendance économique", ce qui pouvait avoir un sens différent suivant la personne qui le prononçait. Mais "l'indépendance économique" constituait toujours une critique des conditions qui régnaient, et la demande d'un droit de décision plus grand sur la vie active, les revenus, et la propriété. Intimement liées à ces demandes, se trouvaient également des demandes d'éducation et de droit au travail.

Il faut reconnaître qu'elles, les féministes, ont perdu la lutte de la convention internationale de Berne de 1906 et son reprise en 1919 par OIT. La lutte a été menée par les hommes et non moins par maintes des femmes non féministes, dans et dehors de le mouvement des femmes. Mais il faut également avouer que les demandes féministes n'ont pas

²⁴ *Dixième Congrès international des femmes. Œuvres et institutions féminines. Droits des femmes. Compte rendu des travaux. 1913*, par Mme Avril de Sainte-Croix, Secrétaire Générale du Congrès. Paris: Giard & Bière, 1914: 514.

²⁵ Paris 1913: 519, aussi 510f.

²⁶ Paris 1913: 517; Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques - des femmes 1989. 1989: 161f.

disparu, même pas de l'ordre du jour actuel. Même dans notre temps, quand la différence est tant défendu, un féminisme dans le modèle des années 1890 subsiste parmi des autres féminismes.

+++

Addition en 2011 – voir aussi articles de Ulla Wikander

"International Women's Congresses, 1878-1914. The Controversy over Equality and Special Labour Legislation", in *Rethinking Change. Current Swedish Feminist Research*. Maud L Eduards etc, eds. , Stockholm: HSNR, 1992: 11-36

"Political and Economic Citizenship in the International Women's Movement at the Turn of the 20th Century", in Birgit Christensen hg., *Demokratie & Geschlecht/ Democratie et sexes*. (Interdisciplinäres Symposium zum 150jährigen Jubiläum des Schweizerischen Bundesstaates/Symposium interdisciplinaire à l'occasion du 150e anniversaire de l'État Fédéral) Zürich: Chronos Verlag, 1999:53-72

"Suffrage and the Labour Market: European Women at International Congresses in London and Berlin, 1899 and 1904" in Pernilla Jonsson, Silke Neunsinger and Joan Sangster, eds., *Crossing Boundaries: Women's Organizing in Europe and the Americas, 1880s-1940s*. Uppsala: Uppsala Studies in Economic History 2007: 21- 49.

"Demands on the ILO by Internationally Organized Women in 1919" in Jasmien Van Daele, Magaly Rodríguez García, Geert Van Goethem, Marcel van der Linden, eds., *ILO Histories. Essays on the International Organization and Its Impact on the World During the Twentieth Century*. Bern, Berlin etc: Peter Lang 2010: 67-89.